

1. EDITORIAL

En mars 2020, face à la crise sanitaire et au confinement associés, les services de l'Etat ont sollicité le SIAO 67 pour gérer le dispositif PAX (du nom de l'hôtel d'accueil) pour accueillir plus de 140 personnes sans-abris et leur offrir alors une prise en charge dite d'hébergement. Au mois de septembre 2020, l'Arsea a été mobilisée pour assurer la continuité du projet en lieu et place du SIAO, avec une mission supplémentaire d'accompagnements social et médical des 123 personnes encore présentes dans ce dispositif. Pendant cette période, l'Arsea a porté un nouveau projet expérimental qui a vu le jour en avril 2021 : le SESAME (Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical).

Au départ, le SESAME portait un projet expérimental, dit « les grands marginaux », financé principalement par la DIHAL via la DDCS locale, pour un fonctionnement d'une durée de presque 3 années, soit à minima jusqu'au 31/12/2023. Durant l'année 2022, le SESAME s'est diversifié de par son expertise médico-sociale. Il a ainsi été le support de l'accueil de déplacés ukrainiens notamment porteurs de pathologies, de mars à juillet, immédiatement après la fermeture du CHS COVID porté depuis le 23 mars 2020. Faisant suite également à la fin programmée du dispositif dit « France Horizon », le SESAME a pu développer une nouvelle activité autour des réfugiés, ainsi le dispositif des réfugiés réinstallés a ouvert en juillet 2022. Enfin, le SESAME, de part cette expertise médico-sociale a ouvert 23 places de lits halte soins santé le 1^{er} Août 2022, permettant enfin la hausse des places LHSS dans le Bas-Rhin, attendues depuis de nombreuses années.

Une fois de plus, le pôle développement social n'usurpe pas son nom. De nombreux nouveaux dispositifs au service de la population ont pu voir le jour en 2022. Cela a été possible grâce au soutien de la Direction Générale et de nombreux autres établissements de l'ARSEA, de bénéficiaires bénévoles toujours partants, de partenaires engagés, de l'Etat via la DDETS, la DIHAL et l'ARS, et de l'ensemble de la formidable équipe du SESAME.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS

2.1. Présentation des dispositifs du SESAME

2.1.1 SESAME – Grands Marginaux

Le dispositif SESAME-Grands Marginaux a pour ambition de proposer des habitats pour des personnes en situation de grande précarité. Le Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical se structure autour d'un principe fondamental innovant et expérimental : celui de l'accueil inconditionnel de toute personne en détresse médicale, psychique et/ou sociale qui le sollicite, sur orientation du SIAO. Notre dispositif, le plus important de l'expérimentation nationale « AMI Grands marginaux », concerne tout public majeur à la rue avec ou sans animaux. Le SESAME propose un accompagnement social, psychologique et médical, soit en interne, soit grâce aux partenariats.

Les objectifs :

Objectifs prioritaires et immédiats :

- Proposer un lieu de stabilisation et d'habitat durable pour des personnes ayant eu un long parcours de rue et ne trouvant pas forcément leur place dans d'autres structures ;
- Réinscrire dans le soin les résidents souvent éloignés depuis longtemps des prises en charge de santé ;
- Accompagner de façon globale et soutenue les résidents pour les aider à retisser des liens durables avec les services de droit commun.

Objectifs secondaires :

- Impliquer les personnes dans les choix relatifs à l'organisation globale de la vie quotidienne ;
- Impliquer et progressivement autonomiser les habitants dans la gestion des tâches quotidiennes (gestion de la buanderie, distribution des repas, entretiens intérieurs et extérieurs...);
- Proposer des activités favorisant la restauration de l'estime de soi et l'investissement dans une relation à l'autre, sereine et apaisée.

Objectifs finaux à long terme :

- Accompagner à l'émancipation sociale ;
- Accompagner dans l'autonomisation du parcours de soin ;
- Accompagner lorsque cela est possible vers un logement en gestion autonome.

Nos moyens :

- 55 places au sein du EAST HOTEL situées au 17 route de La Wantzenau à HOENHEIM
- 15 places dans des logements en colocation de 3 personnes, situées au 18 avenue de Périgueux à BISCHHEIM

2.1.2 SESAME – Centre d'Hébergement Spécialisé COVID (CHS COVID)

Sollicitée par les services de l'Etat, l'ARSEA a ouvert le 23 mars 2020, un Centre d'Hébergement Spécialisé (CHS) d'une capacité de 120 places. Située dans les locaux de l'EPIDE à Strasbourg, la structure avait vocation à prendre en charge des personnes malades « Covid 19 » sans gravité (ne pouvant être suivies dans leur structure collective ; les conditions de prise en charge n'y étant pas réunies : pas de possibilité d'isolement, risque de comorbidités, etc.) et pour les personnes sans domicile. Il s'agissait donc d'un centre permettant l'hébergement et l'isolement sanitaire de personnes malades non graves pour permettre de désengorger les hôpitaux saturés, les personnes accueillies ne présentant pas de symptômes nécessitant un suivi hospitalier. En l'espace de 48h, une équipe pluridisciplinaire de l'association s'est activement mobilisée pour répondre à cette demande atypique dans une période de crise sanitaire inédite.

Le centre a fonctionné successivement dans deux autres lieux avec des jauges adaptées à l'évolution de la crise sanitaire : au centre Saint Thomas de la Robertsau pour 60 places et dans l'immeuble de Schiltigheim, propriété de l'association pour 30 places qui fonctionnera jusqu'au 31 mars 2022.

2.1.3. SESAME – Déplacés Ukrainiens

L'ARSEA a été sollicitée par les services de l'État dès mars 2022, début du conflit, et une convention a été rapidement signée pour prendre part au dispositif d'hébergement des déplacés venant d'Ukraine.

Bien que les missions de cette nature ne fassent pas partie des activités habituelles de l'ARSEA, l'association a été en capacité de relever ce défi grâce à ses équipes pluridisciplinaires, qui ont permis l'ouverture en l'espace de quelques jours de quatre centres d'hébergement aux capacités d'accueil différentes, dont deux dédiés à l'accueil de personnes porteuses de pathologies graves ou très dépendantes (handicap, fin de vie...).

En mars 2022, a eu lieu la mise en place rapide de l'accueil des déplacés Ukrainiens : 200 places trouvées et installées en 15 jours, 750 places en 3 mois.

Pour exemple, le Centre d'Hébergement Spécialisé de Cronenbourg, composé de 33 appartements trouvés en quelques jours par l'ARSEA, a pu ouvrir en urgence et permettre un accueil rapide et efficace des déplacés par une équipe complète, pluridisciplinaire et compétente.

Les appartements ont été tous équipés de meubles et d'appareils électro-ménagers (Lits, canapés, placards, tables à manger, tables basses, réfrigérateurs, cuisinière-électrique, lave-linge, kit de nettoyage, literie...). Avant l'installation de chaque famille, un colis alimentaire pour plusieurs jours a été préparé le temps de la mise en place de l'accompagnement.

Une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, de bénévoles, d'infirmiers, d'aides-soignants, de psychologues, de médecins a également été recrutée pour accompagner les déplacés qui y étaient hébergés et était opérationnelle dès l'arrivée de la première famille.

Depuis juillet 2022, un établissement spécifique a été créé par l'ARSEA. Vous trouverez plus d'informations dans le rapport d'activité relatif aux déplacés Ukrainiens.

2.1.4. SESAME – France Horizon

L'ARSEA a repris en 2021 le suivi de 63 familles de réfugiés réinstallés représentant 350 personnes réparties sur l'ensemble du territoire alsacien, reprenant ainsi le suivi social et les démarches de recherche de nouveaux logements. L'équipe a été félicitée pour sa prise en charge rapide et efficace des situations. Comme déterminée au départ, l'ARSEA a porté cette mission jusqu'à son terme le 30 juin 2022.

2.1.5. SESAME – Réfugiés réinstallés (RR)

Dans le cadre de programmes européens de réinstallation, le gouvernement français s'est engagé à accueillir en France à compter de 2022, 10 000 réfugiés en situation de vulnérabilité se trouvant dans un pays tiers (notamment Liban, Jordanie, Turquie, Tchad, Niger).

Les destinataires de ces actions sont les réfugiés statutaires et les bénéficiaires de la protection subsidiaire réinstallés, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites sur la liste du HCR, mais non placées sous son mandat strict, puis proposées aux autorités françaises pour examen de leur situation. L'OFPRA se déplace dans le pays de premier accueil de

ces réfugiés afin de recevoir en entretien les personnes identifiées par le HCR. Suite aux entretiens, une liste de personnes retenues est finalisée et transmise au HCR par la direction de l'asile de la DGEF. En cas d'accord, l'OFPRA leur remet dès leur arrivée sur le territoire, la décision de protection sans qu'il y ait besoin de passer par le guichet unique pour demandeurs d'asile.

Avec ce titre, elles acquièrent un statut (soit de réfugié, soit de protection subsidiaire) qui leur donne directement accès au droit commun (droits sociaux, accès à l'emploi).

De par notre expérience portée précédemment (SESAME- France horizon), en 2022, nous avons pu accueillir au pied levé, 6 familles (23 personnes) provenant de camps de réfugiés du Moyen-Orient placées sous protection de l'ONU et porteuses de handicap, devant être accueillies directement dans un logement durable. Ces personnes, arrivées dès fin juillet 2022, ont été prises en charge et en soin par l'ARSEA. Cinquante autres personnes sont attendues en 2023 suite à l'appel à projet remporté en novembre 2022.

Un bâtiment adapté a été trouvé et investi en 2 mois pour permettre le développement de ce nouvel établissement.

2.1.6 SESAME – Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Ces dernières années, nous assistons à une aggravation de façon très significative de la situation des personnes confrontées à la perte de leur logement, voire d'hébergement stable. Or, le premier besoin de tout homme est de vivre dans un lieu sécurisant tant physiquement que psychologiquement pour régénérer ses ressources vitales et contribuer au développement de l'éco-environnement dans lequel il se trouve.

Les Lits Halte Soins Santé s'inscrivent dans le cadre général de la stratégie nationale de santé, ainsi que dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Les orientations politiques en termes de logement et d'hébergement, ainsi que de politique migratoire intéressent également ces dispositifs.

La stratégie nationale de santé 2018-2022 prévoit notamment un plan d'action pour accompagner le recours aux services de santé, des personnes vulnérables ou qui en sont éloignées. Faisant le constat que la prise en charge des publics les plus vulnérables nécessite de concilier plusieurs logiques d'intervention, la stratégie est de leur apporter des solutions complémentaires, telles que le développement des solutions innovantes associant approches sociale et sanitaire (lits halte soins santé et lits d'accueil médicalisés).

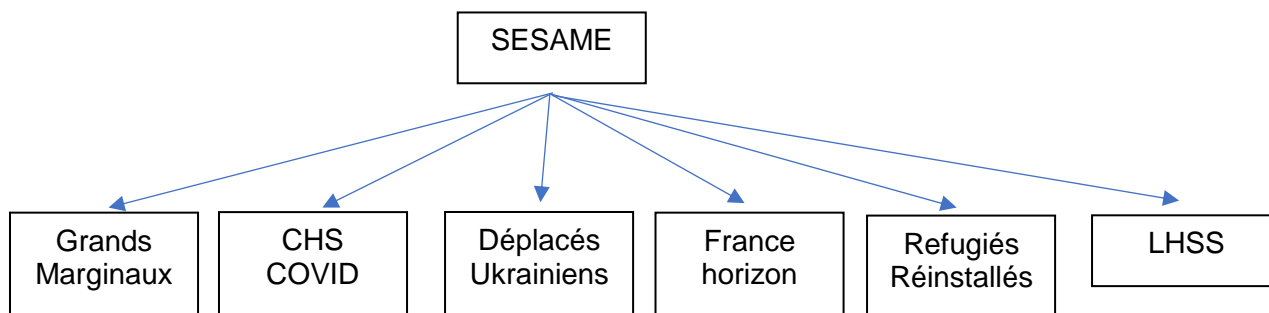
Ainsi, les LHSS viennent proposer un hébergement stabilisé pour accueillir toute personne majeure, sans domicile fixe ou en errance quelle que soit sa situation administrative, dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation ou de prise en charge spécialisée, mais requiert une prise en charge sanitaire et un accompagnement social : couple, homme et femme isolé(e) majeur. Ce nouveau type d'accompagnement médico-social, proposé à des adultes fragiles, doit dans un premier temps favoriser le retour vers un niveau de forme physique et psychique pour dans un second temps rechercher des orientations adaptées à la réinsertion globale de chacun, si possible d'abord vers le logement.

Depuis le 1^{er} Août 2022, et suite à 4 mois de travaux d'aménagement importants sur le site d'accueil, 23 nouvelles places de LHSS ont été ouvertes sur l'EMS, portées par l'ARSEA SESAME, permettant ainsi l'accueil de personnes porteuses de problématiques de santé lourdes, bien qu'en théorie il s'agisse de soins type « à domicile » pour des personnes sans domicile.

Ainsi, une nouvelle fois, l'ARSEA de par son histoire sur le territoire, vise à la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quelles que soient leurs difficultés ou leurs

handicaps à travers un accompagnement personnalisé, un hébergement et des prestations répondants aux besoins de chacun.

Suite à la hausse du nombre de dispositifs portés en 2022, le SESAME s'est structuré ainsi :



2.2 Les chiffres clés du SESAME du 01.01 au 31.12.2022

En 2022, l'ensemble des dispositifs portés par le SESAME ont permis l'accompagnement et le suivi de **786 bénéficiaires**, dont 200 déplacés ukrainiens.

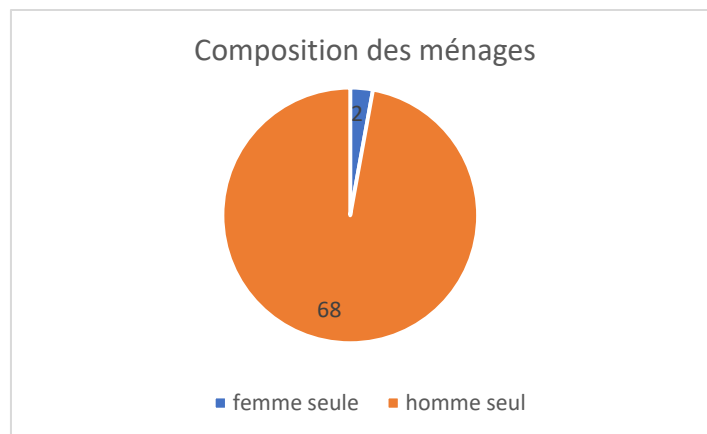
2.2.1 SESAME – Grands Marginaux

Evolution des effectifs 2022 au SESAME – Grands Marginaux :

Le dispositif dispose de 70 places. L'objectif principal étant de proposer un lieu de vie et d'habitat durable pour des personnes ayant eu un long parcours de rue. Il y a peu de rotation sur ce dispositif, signe très encourageant dans un dispositif relevant du logement d'abord. Des personnes en errances sociale et médicale depuis des années, voire des dizaine d'années, ont pu trouver dans ce dispositif un lieu de reconstruction, de prise en soins, et de vie.

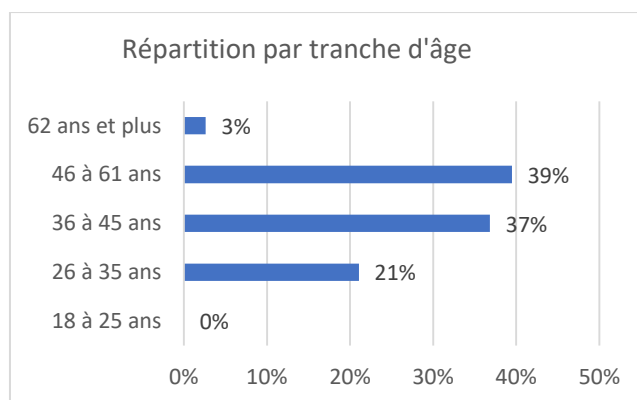
En 2022, nous avons été en permanence à un taux d'occupation de 100%. Sur l'année, 78 personnes différentes ont été accueillies au SESAME – Grand Marginaux.

Typologie du public accueilli au 31/12/22:

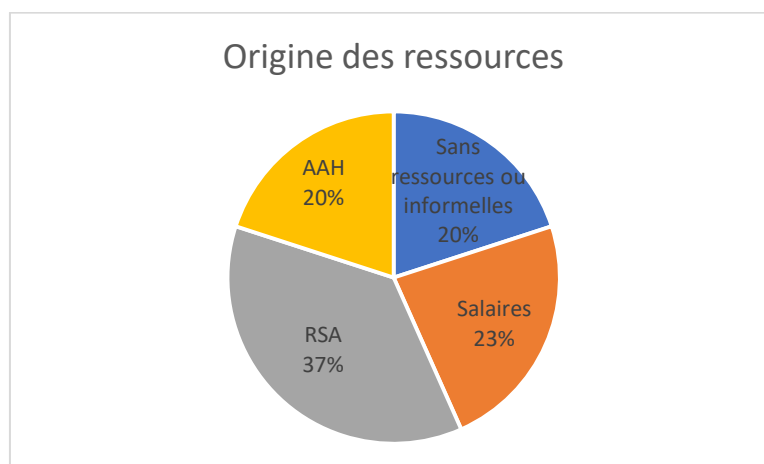


Âge du public accueilli :

La moyenne d'âge des résidents est de 44 ans (\pm 9.2 ans).



Ressources du public accueilli :



2.2.2 SESAME – Centre d'Hébergement Spécialisé COVID (CHS COVID)

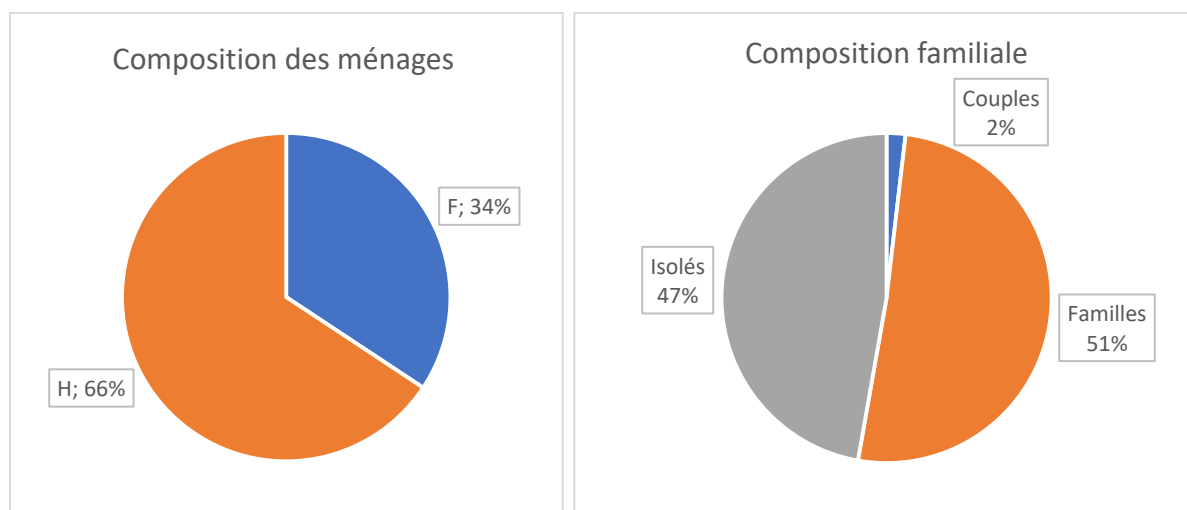
Evolution des effectifs au SESAME – CHS COVID :

Ce dispositif avait pour objectif de créer une structure dédiée à l'accueil et au confinement de personnes testées COVID positif et vivant dans des lieux ne permettant pas de réunir l'ensemble des conditions nécessaires au respect des gestes barrières (unités collectives, squats, rue). Il s'agissait par ailleurs de désengorger les hôpitaux saturés, les personnes accueillies ne présentant pas de symptômes nécessitant un suivi hospitalier. Plusieurs structures se sont succédées pour répondre aux besoins. Depuis fin 2020, au vu de l'évolution de l'épidémie, seul le site ARSEA de Schiltigheim, à la demande des autorités sanitaires, restait encore opérationnel pour accueillir ce public.

Suite à l'évolution de la situation du COVID en France et plus précisément en Alsace, le dispositif a été fermé en mars 2022. Il disposait de 30 places.

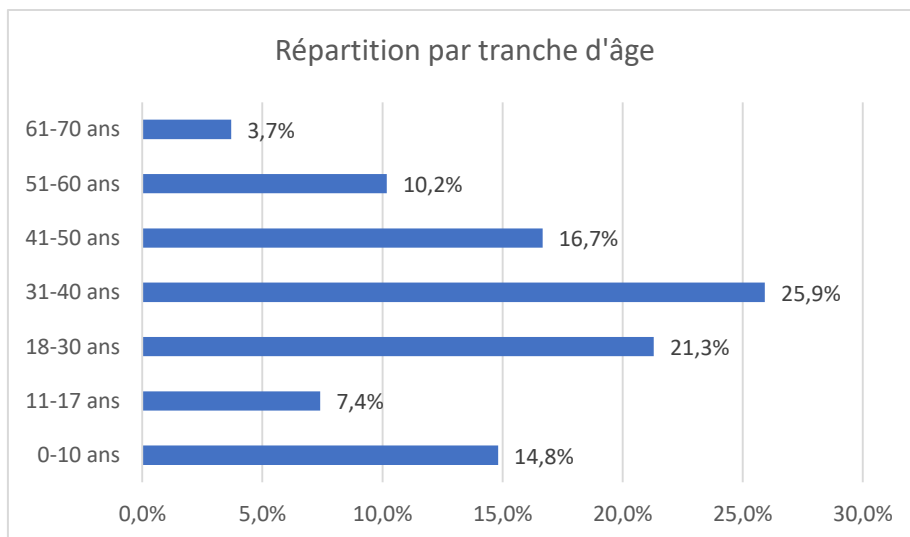
Sur les 3 premier mois de 2022, nous avons encore accueilli 108 personnes différentes.

Typologies du public accueilli en 2022 :

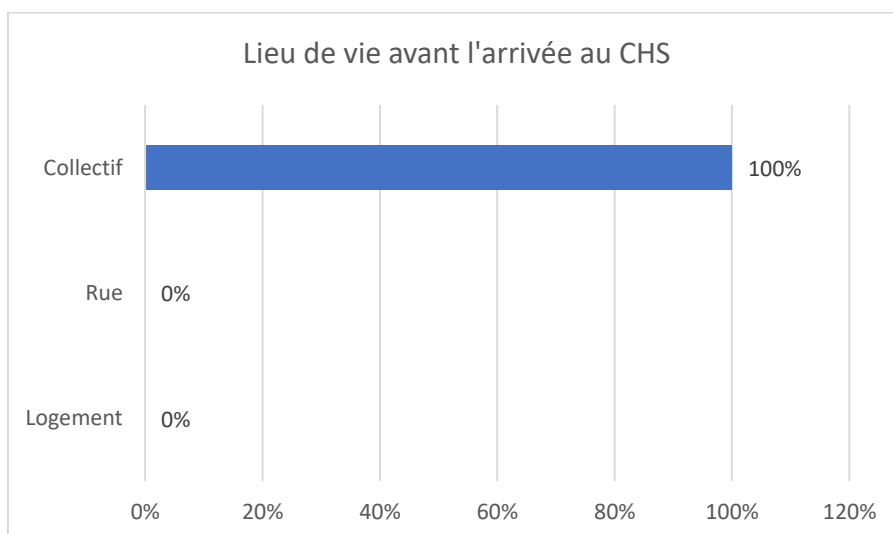


Âge du public accueilli :

La moyenne d'âge des résidents est de 32.4 ans (\pm 16.5 ans).



Origine du public accueilli :



Bilan de cette action

En 2 ans de fonctionnement, 410 personnes en situation de précarité, ont pu être mise à l'abri suite à une infection COVID. Des personnes âgées, des femmes enceintes, de jeunes adultes. Autant de cas qui n'ont pas engorgé les hôpitaux. Autant de personnes fragiles qui ont pu avoir un suivi socio-médical complet. Et surtout, autant de cas qui ont pu être sortis des lieux d'hébergements collectifs impactant ainsi les contaminations COVID à la baisse et évitant la création de clusters dans chacun de ces lieux.

2.2.3. SESAME – Déplacés Ukrainiens

Vous retrouverez les informations complètes liées aux déplacés ukrainiens dans le rapport d'activité de l'établissement ARSEA créé depuis, et concerné ce jour.

Au vu de l'évolution des événements internationaux, l'ARSEA a été sollicitée pour l'accueil des déplacés ukrainiens et plus particulièrement ceux ayant une fragilité au niveau de la santé.

Dès mars 2022, le SESAME a mis en place en quelques jours l'accueil de déplacés Ukrainiens.

En 15 jours, 200 places ont été trouvées et équipées.

L'opération n'aurait jamais pu être réalisée sans l'avance financière associative et la mobilisation de tout l'ARSEA : du Directeur Général, des Directeurs de GALA et du SESAME (transformés pour l'occasion en déménageurs), aux travailleurs des ESAT et à leur logistique, en passant par les salariés du SESAME, les nombreux salariés d'autres établissements de l'ARSEA, les deux stagiaires de direction époustoufflants, et les bénéficiaires du SESAME, merci Sébastien !

En effet, le Centre d'Hébergement Spécialisé situé 89 rue d'Adelshoffen à Schiltigheim est passé de CHS COVID à un centre d'accueil de déplacés ukrainiens porteurs d'une pathologie. Les déplacés ont ainsi pu être examinés dès leur arrivée, pour permettre des orientations rapides et adaptées.

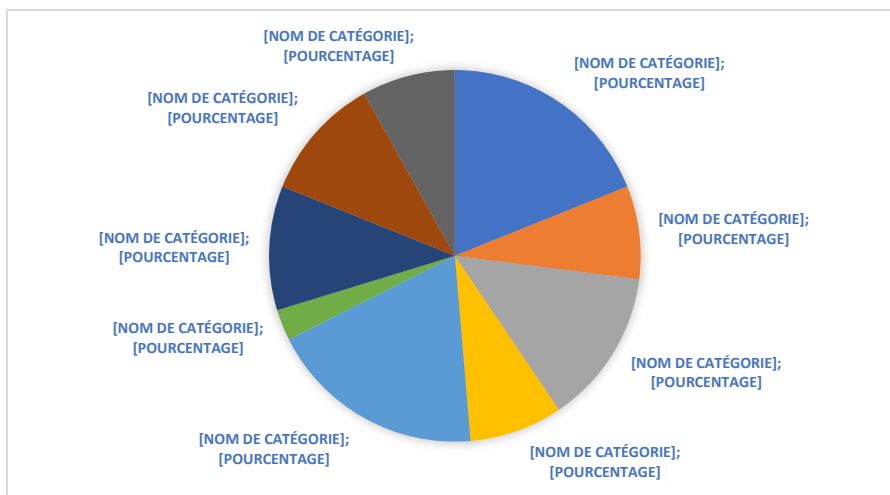
Dès les premiers jours des personnes âgées, malades, avec des cancers (voire une en fin de vie) sont arrivées après de longs jours de voyage, parfois couchées dans le coffre de leur voiture !

Le Centre d'Hébergement Spécialisé situé 9 rue Langevin à Cronenbourg a pu accueillir dans 33 appartements, près de 90 personnes. Le Centre d'Hébergement Spécialisé situé 7 rue du Bouclier à Strasbourg a pu accueillir près de 100 personnes. Quelques mois plus tard l'ARSEA était en capacité d'accueillir plus de 500 déplacés.

2.2.4. SESAME – France Horizon

Ce dispositif a pris fin en juin 2022, après 1 an d'un travail nécessaire au relogement de 63 familles, soit 350 personnes réparties sur l'ensemble de la CEA.

Bailleurs sociaux partenaires



Nombre de contingents et ACD déposés :

Haut-Rhin: 17 Contingents déposés et 3 ACD.

Bas-Rhin : 27 ACD validés déposés (3 non validés car situation relevant de la MDPH, ou positionnée sur le SIAO, ou encore sur le dispositif Handilogis)

Démarches mobilisées par les travailleurs sociaux :

Déclaration trimestrielle, réouverture de droit, nouvelle connexion CAF : **20 familles**

Démarches liées à la scolarité des enfants suite à un déménagement : **3 familles**

Orientation impôt ou rectificatif de déclaration : **18 familles**

Problématiques liées à des dégâts des eaux ou installation sanitaire défectueuse : **5 familles**

Démarches à la Sécurité sociale recherche NIR : **3 familles**

Démarches auprès de la MDPH ouverture droits, renseignements CAF, carte de stationnement : **4 familles**

Problème fournisseur énergie, changement de prestataire, contestation factures, mise en place échéancier : **7 familles**

Démarches liées au passeport, remboursement timbres fiscaux, carte solidaire SNCF, regroupement familial, problématique de facture de CLSH: **7 familles**

Ouverture compte bancaire : **3 familles**

Orientation banque alimentaire : **3 familles**

Nombre de refus de logement des familles:

1 refus dans le Bas-Rhin

2 refus dans le Haut-Rhin

1 demande de réorientation dans une autre région (Bordeaux)

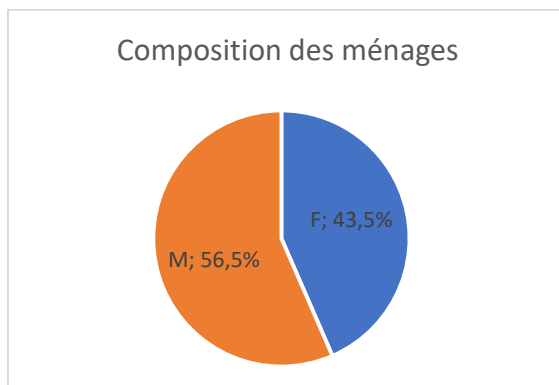
2.2.5. SESAME – Réfugiés réinstallés (RR)

Ce nouveau dispositif pour l'ARSEA a accueilli sa première famille le 28 juillet 2022. Il s'agissait en 10 jours de trouver un appartement PMR pour une famille de 4 personnes (2 parents et 2 enfants dont un est porteur de handicap). Puis, de préparer l'ensemble de l'appartement, d'accueillir la famille dès l'aéroport pour démarrer ensemble un nouveau projet de vie. Quelques mois plus tard, les enfants sont scolarisés, ont accès à la cantine. Le plus grand à une AVS et porte enfin des lunettes. Les parents suivent des cours de FLE.

Toutes les prestations sont en places, les comptes bancaires ouverts, ...et la maman attend un nouvel enfant dont la naissance est prévue pour mai 2023.

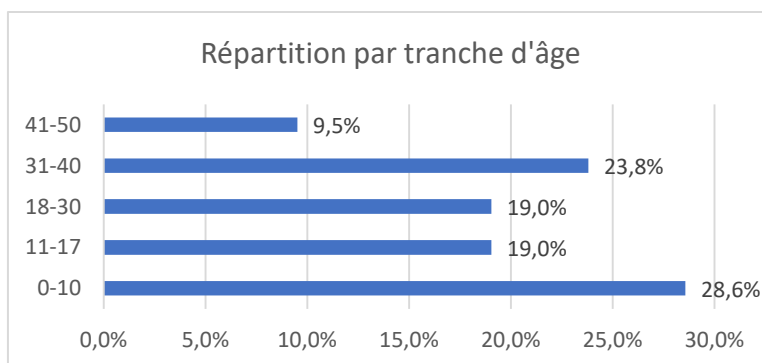
Du 30 juillet 2022 au 31 décembre 2022, nous avons ainsi accueilli 6 familles soit 23 personnes. Depuis novembre, le dispositif SESAME - RR dispose de ses propres locaux, permettant une meilleure prise en charge centralisée, et possède près de 20 places d'accueil, et plusieurs appartements captés.

Typologie du public accueilli au 31/12/22 :

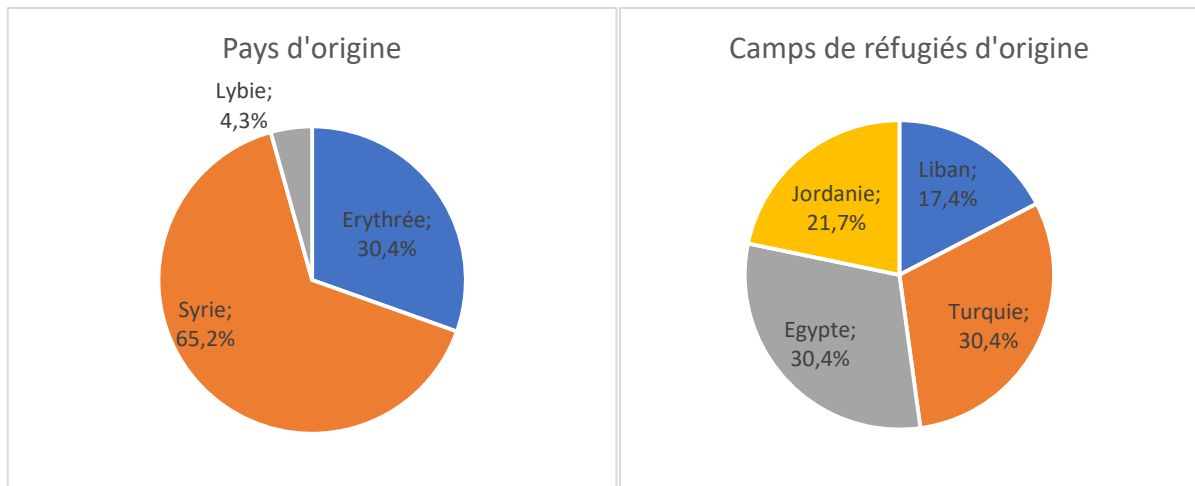


Âge du public accueilli :

La moyenne d'âge des résidents est de 23.4 ans (\pm 14 ans).



Origine des réfugiés



2.2.6 SESAME – Lits Haltes Soins Santé (LHSS)

Les LHSS viennent proposer un hébergement stabilisé pour accueillir toute personne majeure, sans domicile fixe ou en errance quelle que soit sa situation administrative, dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation ou de prise en charge spécialisée, mais requiert une prise en charge sanitaire et un accompagnement social : couple, homme et femme isolé(e) majeur.

Ce nouveau type d'accompagnement médico-social, proposé à des adultes fragiles, doit dans un premier temps favoriser le retour vers un niveau de forme physique et psychique pour, dans un second temps, rechercher des orientations adaptées à la réinsertion globale de chacun, si possible d'abord vers le logement.

Depuis août 2022, 23 places de LHSS ont été ouvertes par l'ARSEA SESAME sur le site d'Hœnheim :

- 43 demandes ont été réceptionnées par nos LHSS
- 2 ont été refusées car les situations étaient trop lourdes
- 14 personnes ont été placées en liste d'attente dont 6 qui ont pu être réorientées sur d'autres dispositifs grâce au travail de nos équipes en lien avec nos partenaires
- Taux d'occupation moyen : 100%

Par ailleurs, notre philosophie de prise en soins associative répond à toutes les problématiques de santé prioritaires pour la région Grand-Est, mises en avant dans l'axe 1 du plan régional de santé (PRS) 2018-2028, toutes prises en compte dans notre établissement de Hœnheim, qu'il s'agisse :

- de la prise en compte de toutes les addictions licites et illicites, avec un accompagnement à la RDRD, de kits d'injection à moindre risque, de Naloxone ;
- d'une aide à la modération des consommations d'alcool, avec une mise en place de délivrance encadrée ;
- des cancers ;
- des maladies cardiovasculaires ;
- de la BPCO ;
- de l'obésité et du diabète ;
- des maladies infectieuses vaccinables ;

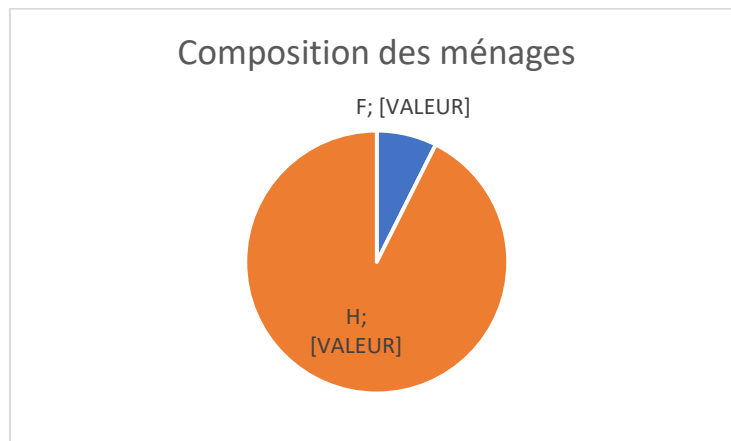
- du VIH et des hépatites ;
- de la prise en soin des dents ;
- du suicide et des violences.

Evolution des effectifs 2022 au SESAME –LHSS :

Le dispositif dispose de 23 places.

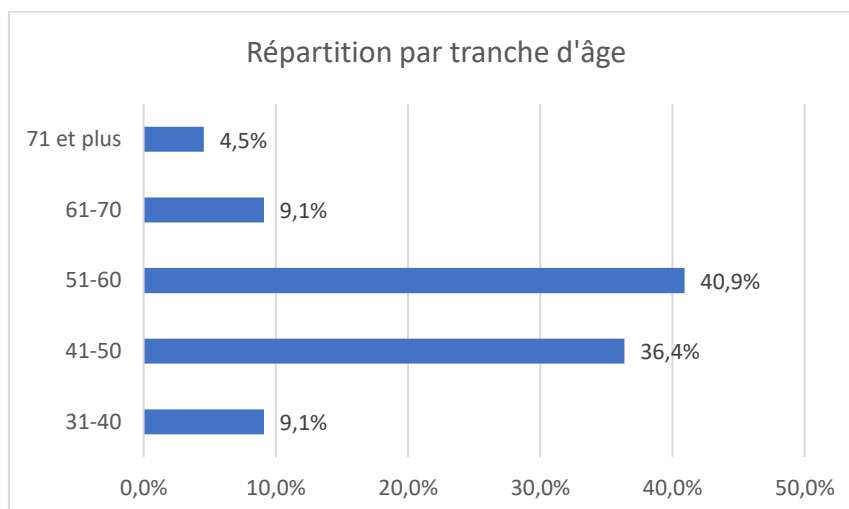
En 5 mois de 2022, nous avons été en permanence à un taux d'occupation de 100%. Sur l'année, 27 personnes différentes ont été accueillies au SESAME – LHSS.

Typologie du public accueilli au 31/12/22 :



Âge du public accueilli :

La moyenne d'âge des résidents est de 51.4 ans (\pm 9.9 ans).



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

SESAME – Grands Marginaux

Le principal fait marquant de l'année 2022 réside dans la prise en soins qui avance fortement chez de nombreux résidents, et le retour à l'emploi dans différents dispositifs, que cela soit les premières heures du dispositif Convergence, les chantiers d'insertion voire même des emplois contractualisés classiques. Tout ceci contribue à créer une nouvelle dynamique sur le site.

Centre d'Hébergement Spécialisé COVID (CHS COVID) et SESAME – Déplacés Ukrainiens

Concernant ces dispositifs, l'année a été marquée par la transformation du CHS Covid qui a rempli sa mission jusqu'à son terme, en tant que lieu d'accueil des déplacés Ukrainiens porteurs de pathologie. Une crise en chassant une autre, l'année 2022 a été marquée pour l'ARSEA par une mobilisation sans précédent de ses équipes pour répondre à cette nouvelle crise internationale. L'ARSEA va poursuivre ses efforts pour répondre aux besoins des services publics au service des personnes.

SESAME – France Horizon et SESAME – Réfugiés réinstallés (RR)

L'expérience de la reprise des réfugiés réinstallés en soutien à France Horizon nous a permis de nous confronter à l'exercice d'accueil des réfugiés réinstallés. Cela a conduit à la mise en place en 2022 d'un nouveau dispositif porté par le SESAME. Si l'accueil des premières familles de réfugiés réinstallés en juillet était perfectible, l'équipe a su relever au pied levé l'ensemble des défis de captation de logement adaptés et l'accueil d'un public si particulier. Malgré tout, la captation de logement sur l'EMS reste un défi quotidien.

SESAME – Lits Haltes Soins Santé (LHSS)

Pour les équipes du SESAME, l'année 2022 a finalement été marquée par l'ouverture du dispositif LHSS. Après 4 mois de travaux pour aménager le site, l'embauche de nombreux salariés du médical pour ce dispositif, la rédaction de protocoles de soins, de soins d'urgence, la formation des équipes à l'addictologie, à la prise en compte des envies et droits de chacun, nous avons pu aboutir à l'accueil de 23 personnes en LHSS en quelques semaines. Nous avons pu constater que ces places étaient très attendues par l'ensemble des partenaires du secteur.

3.2 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire » etc...)

Le partenariat est un enjeu clé de la qualité des prestations à destination des personnes accueillies. En effet, aucune association, aussi importante soit-elle, ne peut développer les compétences nécessaires à l'ensemble des spécificités professionnelles liées à l'action sociale, médico-sociale et sanitaire et ainsi répondre aux besoins individualisés de chacun. Au-delà de cet aspect purement technique de rechercher les compétences où elles se trouvent, il est indispensable de se référer à l'environnement, quartier, ville et département pour conduire l'accompagnement social global.

De ce fait, notre connaissance fine des acteurs sociaux, sanitaires, économiques, administratifs et politiques du territoire nous permet aujourd'hui de mieux définir les priorités partenariales à mettre en œuvre pour compléter l'offre de services la plus adéquate.

Les différents partenaires peuvent se regrouper en plusieurs catégories :

Hébergement/Logement

L'une des missions du SESAME est d'apporter une aide adaptée et individualisée et de rechercher une réorientation vers le logement autonome chaque fois que possible dans les meilleurs délais. Face à la grande diversité des personnes accueillies et dans le souci permanent de personnaliser notre accompagnement, nous allons enrichir au fil des années nos liens avec les acteurs locaux du logement comme les bailleurs sociaux, ASF, les dispositifs MAEL, les ACT de Sélestat porté par ARSEA Gala, les service d'addictologie, etc., les bailleurs privés, les contingents ACD.... Ces partenaires ont également été choisis pour répondre au mieux à la demande des personnes accueillies en terme de prestations, de positionnement géographique et de conditions d'admission.

Le SIAO tient évidemment un rôle prépondérant en offrant toute une palette de solutions d'hébergement adapté ou d'accès au logement. Le SESAME peut être amené à travailler en collaboration avec les autres structures tels que sont les CHRS ou les Maisons Relais, les Résidences Seniors. Le retour au logement autonome ne se fait pas facilement. Il peut prendre du temps, se fait parfois en plusieurs étapes. Une bonne connaissance des publics accueillis ainsi que le souci constant d'amélioration de notre efficacité nous permettront d'aller vers les partenaires dont les solutions de logement sont les plus adaptées aux besoins et capacités de chacun.

Médical

L'avancée du projet médico-social de la personne est également conditionnée par son état d'esprit, son état de santé et son bien-être dans la structure. Cela revêt aussi un aspect médical et nous nous devons d'y apporter des solutions appropriées. En effet, nous sommes amenés à accueillir des personnes plus ou moins dépendantes, en rupture sociale et/ou familiale, de soins, en errance, avec des problématiques d'addictions, un parcours migratoire..., et donc, en état de fragilité psychologique. Dans un souci de bienveillance et pour donner toutes leurs chances aux projets individuels, la collaboration avec des partenaires comme l'équipe des hôpitaux de Sélestat, de l'EMS, de Haguenau, de Saverne est importante. Les différents services hospitaliers sont des interlocuteurs privilégiés. En parallèle, des partenariats non-officiels apparaissent au fil du temps et des besoins avec les médecins, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes, les opticiens, ou encore les pharmacies qui permettront de gérer certaines situations urgentes.

Social

Afin de préparer un retour au logement ou vers un autre dispositif adapté à la situation de chaque personne, un certain nombre de démarches sont à entreprendre auprès de divers organismes sociaux. Les personnes que nous accueillons ont peu (ou pas) de ressources au départ, peuvent être sans emploi ou encore ne plus ou ne pas être en situation administrative régulière sur le territoire. Nous devons donc travailler en étroite collaboration avec la Préfecture, les mairies, le pôle emploi, la mission locale, l'Etablissement Public de la Santé Mentale, l'Association de Prévention en Alcoologie et Addictologie, ou encore la CAF pour aider les personnes à recouvrer leurs droits et les accompagner vers un retour à une vie sociale digne et dans toutes ses dimensions.

Financier

Les missions du SESAME ne sauraient être assurées sans le concours de nos financeurs qui sont par la même des partenaires privilégiés de l'association. Certains de ces partenaires nous sont associés sous la forme de tutelle, c'est le cas notamment de l'ARS qui nous apporte un financement global pour la structure LHSS. Le SESAME travaille également en collaboration avec : la PASS, la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, la Boutique solidarité, l'Equipe Mobile Spécialisé en psychiatrie, etc.

Les partenaires

- Hébergement et logement : les dispositifs ACT-IML ARSEA Gala, le SIAO, les Maisons Relais, les résidences d'accueil, Emmaüs, Convergence, les bailleurs sociaux (HDL...), les bailleurs privés, le dispositif des ACD etc...
- Médical : les différents services hospitaliers, le NHC, ALT, Ithaque (service mobile addictologie), la boussole, la salle de consommation à moindre risque, le CMP, la FFA, le SPOCC, l'Ecole d'ostéopathie, l'Équipe Mobile Spécialisée en Psychiatrie, des médecins et infirmiers libéraux, des professionnels paramédicaux, des ambulanciers, des pharmacies, les pompiers, le SAMU, des kinés etc...
- Administrative, sociale et culturelle : la Préfecture, les mairies, le pôle emploi, la mission locale, l'Etablissement Public de Santé Mentale, la Caisse d'Allocation Familiale, les associations locales, la culture du cœur, les salles de spectacles, les centres sociaux culturels, l'Association Lianes etc...
- Financier : ARS, DDETS, la DIHAL, PASS, la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, la Boutique Solidaire etc...
- Alimentaire : Pour assurer les trois repas par jour et offrir un service de qualité chaque jour, l'établissement collabore également avec des restaurants, des traiteurs et la banque alimentaire.

4. RESSOURCES HUMAINES au 31.12.2022

L'équipe s'est beaucoup étoffée en 2022, lié à l'ouverture des nouveaux dispositifs portés par le SESAME. Elle a été composée :

- de travailleurs sociaux,
- de veilleurs de nuits,
- de maraudes de rue,
- d'une maîtresse de maison
- d'un psychologue,
- d'un médecin,
- d'un cadre technique,
- d'aides-soignants,
- d'infirmiers,
- d'apprentis,
- de stagiaires éducateurs,
- de stagiaire de direction
- d'une assistante de direction,
- d'une infirmière coordinatrice,
- d'une cadre intermédiaire,
- d'un directeur.

Des prestataires extérieurs complètent l'équipe pour la sécurité et l'entretien des parties communes, pour environ 6 ETP.

De plus les dispositifs fermés pendant l'année - SESAME France horizon, SESAME CHS COVID, et SESAME déplacés Ukrainiens - ont bénéficié de l'apport d'environ 10 autres ETP.

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

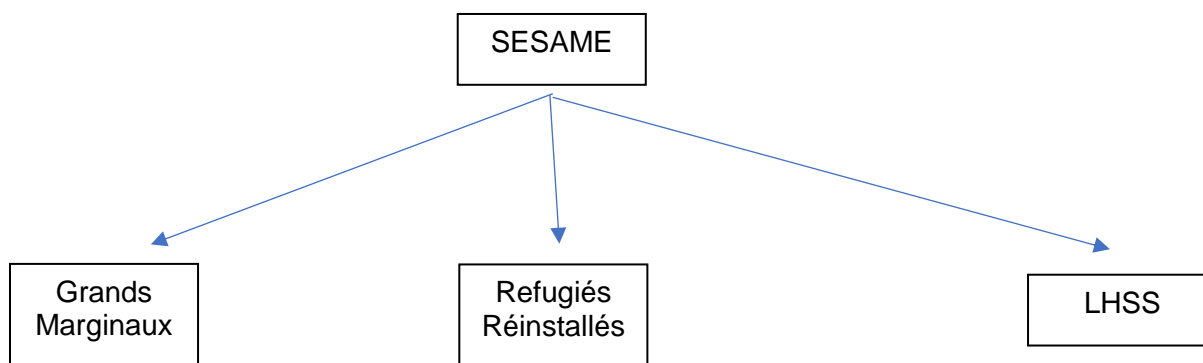
2020	2021	2022
nc	14,71	21,51

**Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)
au 31/12 /2022**

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	21,51	2,71	1,00	7,00	5,30	0,50	5,00
CDD temporaire	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	1,50	0,00	1,00	0,50	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	28,01	2,71	2,00	12,50	5,30	0,50	5,00

5. CONCLUSION et PERSPECTIVES

Si en 2022, le SESAME a porté 6 dispositifs différents, il se stabilise en fin d'année autour de 3 établissements dont deux ouverts en 2022.



SESAME – Grands Marginaux

Avec un taux d'occupation de 100%, l'enjeu de 2023 pour le dispositif des grands marginaux va consister en la recherche de solution d'hébergement répondant aux possibilités et attentes des bénéficiaires pouvant ou souhaitant être orientés ailleurs, vers des dispositifs répondant maintenant mieux à leur besoin, ou vers des logements autonomes, ou d'autres sites collectifs.

Par ailleurs, ce dispositif expérimental qui a été secoué en 2021 est devenu en 1 an un site exemplaire, grâce d'abord à l'implication de la Direction Générale de l'ARSEA, à l'équipe de direction du SESAME, et à l'ensemble de la nouvelle équipe arrivée en 2022. Depuis, notre site, le plus important de France, a été retenu par l'état au travers de la DIHAL, comme un site d'évaluations multiples en 2023/2024. La durée d'expérimentation a également été prolongée d'un an supplémentaire pour aller jusqu'au 31/12/2024 pour le moment, dans l'attente des résultats des évaluations nationales.

SESAME – Réfugiés réinstallés (RR)

Si en 2022 le SESAME a répondu rapidement à une demande de l'état pour l'accueil de réfugiés réinstallés, l'ARSEA a remporté depuis, un appel à projet pour l'accueil d'une cinquantaine de réfugiés réinstallés supplémentaires en 2023. Par ailleurs, la Direction Générale a également permis au dispositif de se doter d'un bâtiment à Bischheim permettant l'accueil et le suivi des réfugiés. Le défi pour 2023 sera de pouvoir accueillir dignement ses nouvelles personnes, et d'amener les familles déjà présentes vers une autonomisation en France, et donc la sortie du dispositif.

SESAME – Lits Haltes Soins Santé (LHSS)

Enfin, depuis août 2022, un nouveau dispositif composé de 23 Lits Halte Soins Santé (LHSS) porté par le SESAME propose un hébergement stabilisé pour accueillir toute personne majeure (couple, homme et femme isolé(e) majeur(e-s)) sans domicile fixe ou en errance, quelle que soit sa situation administrative et dont l'état de santé est incompatible avec la vie à la rue.

Ce dispositif avec un taux d'occupation de 100% depuis l'ouverture, montre déjà des résultats sur le plan sanitaire impressionnant. Les bénéficiaires y retrouvent des soins, une dignité, du repos.

Mais ces données, qui prouvent le bon fonctionnement de l'établissement, cachent une autre réalité : sous la pression de l'urgence, des situations médicales lourdes, du manque de places adaptées sur le territoire, plusieurs personnes admises en LHSS relèvent en réalité d'un suivi en LAM. En effet, certains de nos résidents sont en fin de vie, ou avec des soins très lourds ; d'autres, sont porteurs de pathologies chroniques lourdes et irréversibles.

Ceci impacte le dispositif sur deux points :

- face aux nombreuses demandes d'orientation vers notre dispositif LHSS et confronté à la réalité de la mise à la rue de personnes malades, il nous arrive d'accueillir des personnes qui devraient relever des Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), ayant pour conséquence la mise sur liste d'attente de personnes dont le profil relève davantage de soins en LHSS.
- la difficulté d'avoir des équipes soignantes de nuit sur un financement LHSS.

Ces problématiques sont également mises en évidence au niveau national dans « le rapport final de l'enquête de la DDCS sur les parcours des personnes accueillies en LHSS et LAM, publié en 2018. »

C'est pour cela que nous avons candidaté en 2023 sur des places supplémentaires de LHSS et de LAM. Si 6 places de LHSS supplémentaires ont été obtenues récemment, pour une ouverture rapide, nous espérons pouvoir obtenir des places supplémentaires de LAM sur la prochaine campagne de l'ARS.